

<http://www.snetap-fsu.fr/La-rentree-faite-la-carte-scolaire.html>



# La rentrée faite, la carte scolaire de l'EAP suivra peut être ?

- Les Dossiers - Carte scolaire - Archives Structures - Structures Rentrée 2009 -

Date de mise en ligne : mercredi 9 septembre 2009

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

## La rentrée faite, la carte scolaire de l'EAP suivra peut être ?

---

- En dépit de nos très nombreuses relances faites auprès de l'ex-directeur général Jean-Louis BÜER dont la dernière remonte au 11 juillet, l'enseignement agricole public a fait cette rentrée sans que la carte scolaire ne soit publiée.

**-C'est incroyable et pourtant vrai**, alors que celles-ci ont été publiées en février au [MEN](#) par les recteurs ;

**-C'est aussi une marque de partialité** puisque les fédérations agricoles du privé la connaissent depuis le début du printemps dernier ;

**-Et c'est profondément inadmissible** puisque les inscriptions d'élèves se sont réalisées sans pouvoir leur garantir que la section ou la classe dans laquelle ils se sont inscrits, fonctionne effectivement.

- Pourtant, l'ex-[DGER](#) n'a pas manqué d'en informer nos collègues du SGEN-[CFDT](#) puisqu'ils annonçaient dès le début juillet dans un article paru sur le site du « café pédagogique » : « (...) **sur les 80 fermetures programmées, l'enseignement agricole public en supporte 60** ». L'accompagnement des réformes du gouvernement par le SGEN-CFDT lui vaut bien la primeur d'une information aussi scandaleuse.
- En cette rentrée, depuis le 25 août, le SNETAP sans relâche en demande la communication et la nouvelle directrice générale Marion ZALAY de nous la refuser, aux motifs d'ajustements toujours en cours du fait du rétablissement de 60 etp par le Ministre.
- Pour votre information aussi complète que possible et en l'attente de sa publication, vous ne manquerez pas d'ajouter à ce premier et terrible bilan, les 27 projets de fusion concernant pas moins de 53 de nos établissements publics d'enseignement agricole que nous avons porté à votre connaissance suite à une enquête réalisée auprès des secrétariats régionaux du SNETAP, parue dans le bulletin n°313 de l'enseignement agricole.